



## Qu'est ce qu'un particulier peut demander comme caution de prêt d

-----  
Par lisa\_88

Bonjour (concernant le domaine, je ne sais pas s'il convient à ma question, je ne m'y connais pas trop).

Dans trois semaines je prévois de louer un diable de transport pour mon déménagement à un particulier. Celui ci me demande comme caution un document d'identité (ma CNI, passeport ou permis), je ne suis pas contre donner mon permis. A-t-il le droit de me demander cette caution? est-ce risqué de lui faire confiance? Y'a-t-il un moyen (une décharge manuscrite par exemple) légal d'attester qu'il possède mon permis pour la durée de déménagement (pour éviter un vol "facile")?.

Je vous remercie pour vos réponse qui m'aideront beaucoup.

Lisa

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Préférez une caution monétaire = une somme d'argent actée par un reçu daté et signé, ou encore un chèque, qu'il vous rendra si le bidule est restitué comme prévu.

Ne donnez pas vos documents d'identité à un tiers. Surtout si vous ne le connaissez pas. C'est la meilleure manière de se faire usurper l'identité avec tous les ennuis qui vont avec.

-----  
Par lisa\_88

Merci beaucoup.

Lisa